# J119-RELATIONS CONTRACTUELLES AVEC LE REPRÉSENTANT EN DOUANE (RDE)

## Organisation

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** Mixte

## Contenu pédagogique

### *Public visé*

Collaborateurs des services Douane, Logistique, Juridique, Supply chain, Direction générale, etc.

### *Objectifs pédagogiques*

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- maîtriser les notions liées à la représentation en douane ;
- connaître les différentes formes de représentation ;
- rédiger un bon contrat de représentation.

### *Description*

**Introduction**

- Évolution de la matière douanière
- Pertinence de maîtriser la matière
- Trois piliers de la douane (origine / nomenclature / valeur)

**I. Rôle du représentant**

- Ses responsabilités
- Dans quelles opérations représente-t-il les entreprises

**II. Représentation directe et indirecte**

- Représentation directe
- Représentation indirecte
- Quelle forme pour quelle situation

**III. Représentation directe et indirecte**

- Représentation directe
- Représentation indirecte
- Quelle forme pour quelle situation

**IV. Risques possibles**

- Erreurs à éviter
- Cas pratiques

**V. Contrat de représentation**

- Informations que doit contenir un contrat de représentation

**Conseils pratiques**

**Questions / débats**

## *Prérequis*

**Aucun prérequis.**

Préconisations : Avoir suivi les modules d'Initiation aux techniques douanières et/ou Approfondissement des techniques douanières ainsi que le module sur la Valeur en douane.

L'ODASCE reste à votre disposition pour toute aide au positionnement pédagogique au 01 55 34 76 80 ou contact@odasce.org.

## *Modalités pédagogiques*

- Exposé alternant théorie et explications pratiques
- Echanges en groupe : Questions/réponses orales
- Activités : Quiz (avec correction orale et écrite)

## *Moyens et supports pédagogiques*

Diaporama électronique projeté et support pédagogique transmis en version électronique à chaque participant.

## *Modalités d'évaluation et de suivi*

Pendant ou à l'issue de la formation, le participant devra remplir, de manière nominative, un questionnaire d'évaluation des acquis de connaissances.